



## *Le mot du Maire*

Cette première édition 2015 est l'occasion de parler de nos travaux de l'année écoulée, tous réalisés selon les prévisions budgétaires (voirie, allées du cimetière, mise en place des rythmes scolaires, pose de stores à l'école...). Seule la réfection de la conduite d'eau du quartier de la gare est reportée à ce printemps.

Nous avons en projet l'entretien de l'ensemble de la voirie et la réfection complète de certains secteurs y compris la reprise des dégâts de l'orage du 15 novembre 2014. Nous prévoyons également en investissement l'extension de la cour de l'école, son accessibilité selon la législation actuelle, la réfection des clôtures, la dernière phase de mise aux normes des salles de classe ainsi que des travaux d'étanchéité et de reprise de toiture sur le bâtiment château église.

Notre vie est facilitée par la Communauté de Communes qui apporte de nombreux services et réalisations en développement économique (zones artisanales, pépinières d'entreprises, maison de santé...).

Deux exemples nous concernent directement :

- l'opération Rénov'habitat qui peut vous aider à l'amélioration énergétique ou au confort de votre logement. N'hésitez pas à vous renseigner lors des permanences.
- le projet de développement du haut débit internet avec l'installation de la fibre optique à l'abonné. Une opération très onéreuse, en partie à charge de la CCRH. Une décision sera prise très prochainement, je l'espère favorable. Dans ce cas Aubignas serait une des premières communes du secteur à en bénéficier... A suivre.

Cordialement.

## *Bienvenue à notre nouvel agent technique*

Embauché le 28 juillet 2014, Aymeric MAGNIN a souhaité arrêter son contrat de travail avec la commune d'Aubignas, pour un emploi de chef de culture sur une exploitation agricole de Bourg St Andéol.



Un nouvel agent technique a été embauché pour le remplacement d'Aymeric le 12 janvier 2015. Yannick GUENARD vit à Berzème.

Il a 39 ans, est marié et père de 2 enfants.

Il est doté d'un CAP agent d'entretien de collectivité et d'un BEP finition. Il a réalisé deux maisons ; il est donc très polyvalent dans les métiers du bâtiment.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière dans notre commune.

## *Les travaux réalisés et en cours*



Pose du totem et du 3<sup>ème</sup> pupitre sur la thématique de l'église.

Borne textile au parking  
Sainte Reine

## *Divagation des chiens et des chats.*

De nombreuses plaintes nous parviennent concernant la divagation d'animaux domestiques. Nous rappelons que ces animaux doivent être tenus en laisse voire muselés pour certains. Les chiens errant sur la voie publique, en dehors d'une action de chasse ou de garde de troupeaux, seront considérés en état de divagation et conduits à la SPA de Lavilledieu. Ils y seront gardés pendant les délais fixés par la réglementation. Ils pourront être restitués aux propriétaires après paiement des frais de fourrière.

Nous comptons sur la vigilance de chaque propriétaire d'animaux pour que la circulation des piétons ou des personnes à vélo soit possible sans risque de se faire mordre ou renverser.

Nous rappelons également que les aboiements intempestifs de chiens, nuisant à la tranquillité du voisinage, ne sont pas tolérables. Il est demandé d'utiliser tous les moyens à la convenance de chacun pour que cela cesse.

Merci de votre compréhension pour le bien-être de tous.

Le Maire.

## *Education artistique et culturelle à l'école d'Aubignas*

Dans le cadre de la convention DRAC Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Ardèche, Education Nationale, Communauté de Communes Rhône-Helvie et la mise en place d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle, l'école d'Aubignas pourra bénéficier de 16 heures d'initiation aux métiers des arts du cirque avec l'intervention d'enseignants professionnels du pôle national des arts du cirque La Cascade au cours du mois de juin 2015.

# *Elections départementales de mars 2015*

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantoniales) sont le **dimanche 22 mars 2015** pour le premier tour et le **dimanche 29 mars 2015** pour le second tour. Ces élections se dérouleront au niveau national dans 2054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux et non plus la moitié comme avant. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Pour l'Ardèche :

17 cantons pour 34 conseillers départementaux.

L'assemblée sera donc composée de 17 femmes et 17 hommes.

Pour le canton du Teil :

□ Population (2010) : 19 540 habitants.

□ Nombre de communes : 19.

□ Liste des communes par ordre alphabétique:

Alba-la-Romaine, Aubignas, Berzème, Darbres, Lavilledieu, Lussas, Mirabel, Saint-Andéol-de-Berg, Saint-Germain, Saint-Gineys-en-Coiron, Saint-Jean-le-Centenier, Saint-Laurent-sous-Coiron, Saint-Maurice-d'Ibie, Saint-Pons, Saint-Thomé, Sceautres, Le Teil, Valvignères, Villeneuve-de-Berg.

□ Bureau centralisateur : Le Teil.

**En guise de conclusion :**

Quelle que soit votre opinion, il est important d'aller voter pour l'élection d'une nouvelle assemblée départementale, dans des cantons redessinés et selon un nouveau mode de scrutin.

## *RENOV' HABITAT*

L'accompagnement de RENOV'HABITAT permet :

- d'aider à la décision,
- de conseiller sur les travaux à réaliser,
- de faciliter les démarches pour l'ensemble des demandes de subvention.

Mardi de 16h à 18h (sauf le 3<sup>ème</sup> mardi du mois)

3<sup>ème</sup> mercredi du mois de 15h à 17h

Vendredi de 14h à 16h.

59 rue de la République - Le Teil

Sur rendez-vous : 09.84.27.89.10.

renovhabitat.rh@pact-habitat.org

## Etat civil

**Nathan Grasset**, né le 31-12-2014  
chez Séverine et Jérôme

**Maxence Borthiewiez**, né le 31-12-2014  
chez Virginie et Damien

**Timéo Jarnac**, né 06-01-2015  
chez Elise et Julien



**Manon Della Costa**, née le 19-01-2015  
chez Noémie et Jérôme  
petite fille de Sylvie et Pierre Bosquet  
arrière petite fille de Thérèse et Raymond Bosquet

**Mathilde Bosquet**, née le 05-02-2015  
chez Lucile et Pascal  
petite fille de Noëlle et Christian Bosquet  
arrière petite fille de Thérèse et Raymond Bosquet

## Agenda

### MARS

Le samedi 14 mars à 20h30, salle le Préau, théâtre d'improvisation, troupe d'Axel Van Hexter, organisé par « La Pie sur l'Amandier ».

Le dimanche 15 mars à 14h, salle le Préau, loto organisé par « Les écoliers d'Aubignas ».

Le samedi 28 mars à 18h, salle le Préau, assemblée générale de « La Pie sur l'Amandier ».

Jusqu'au 29 mars, à la buvette, exposition des œuvres de Jean-Pierre CROS.

### AVRIL

Le vendredi 10 avril après-midi, défilé costumé organisé par « Les écoliers d'Aubignas ».

Du 12 avril au 28 juin, à la buvette, exposition des œuvres de Cindy Race.

### MAI

Le dimanche 10 mai à 18h, chorale « Le chœur du Neck » de Scautres, salle le Préau.

### JUIN

Les 13 et 14 juin, Préalables au Festival du Cirque d'Alba, programmation à venir.

Le samedi 27 juin, fête de l'école organisée par « Les écoliers d'Aubignas », suivie du feu de la Saint Jean proposé par « Les Valérianes ».

## Informations pratiques

**Secrétariat de Mairie, ouverture au public :**

Mardi et mercredi : de 8h30 à 12h,

Le vendredi : de 14h à 18h

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : [mairie.aubignas@orange.fr](mailto:mairie.aubignas@orange.fr)

Site internet : [www.aubignas.fr](http://www.aubignas.fr)

E-mail La Bise : [aubignaslabise@yahoo.com](mailto:aubignaslabise@yahoo.com)

**Permanence Maire :**

M. Bosquet Christian : le vendredi de 17h à 19h

**Bibliothèque :** le mercredi de 14h à 16h et le vendredi de 15h30 à 18h30

**Déchetterie Alba La Romaine :** du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h à 12h

**Déchetterie Le Teil :** le lundi de 14h à 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

*Communauté de Communes Rhône-Helvie*

*Aubignas, Alba La Romaine, Valvignères, Saint Thomé, Le Teil*

**RHÔNE-HELVIE**  
Communauté de Communes